

L'enquête 2012 sur les conditions de vie des bénéficiaires de minima sociaux

Audrey Isel (DREES)

Objectifs de l'enquête

- Actualiser les enseignements tirés des 2 enquêtes précédentes sur la situation familiale et professionnelle des bénéficiaires, leur état de santé, leur vie sociale et leurs conditions de vie.
- Des développements supplémentaires : Quantifier la marge de manœuvre financière des bénéficiaires de minima sociaux (notion de « reste-à-vivre »).
- Identifier leurs arbitrages et « stratégies » d'adaptation.
- Évaluer les conséquences en terme de privations.

Caractéristiques de l'enquête

- Le comité de pilotage a regroupé les caisses gestionnaires des minima sociaux retenus (CNAF, CNAV, CCMSA, Pôle emploi, Caisse des dépôts), des directions statistiques (INSEE, DARES, DG Trésor), l'ONPES, le COR et la DGCS.
- L'enquête a été réalisée en face-à-face par des enquêteurs de TNS Sofres et durait 1h environ.
- Le terrain s'est déroulé sur 3 mois, d'octobre à mi-décembre 2012.
- L'enquête a été cofinancée par la DREES, la CNAF, la CNAV, le COR, Pôle emploi et la DARES.
- Des appariements avec des sources administratives :
 - le panel ENIAMS de la DREES
 - les données sociales et fiscales

Champ de l'enquête

- Environ 8450 bénéficiaires d'un minimum social au 31 décembre 2011 interrogés

	<i>Public cible</i>	Effectifs en France métropolitaine		
		Fin 2011	Dans l'enquête	
RSA socle non majoré (ex RMI)	-	1 438 300	1 450	} comme en 2003 et 2006
RSA socle majoré (ex API)	<i>Parents isolés</i>	187 900	1 100	
ASS	<i>Chômeurs en fin de droit</i>	340 800	1 800	} comme en 2003
AAH	<i>Adultes handicapés</i>	925 300	1 400	
RSA activité seul	<i>Travailleurs pauvres</i>	608 300	1 300	} nouveaux publics
Minimum vieillesse	<i>Personnes âgées</i>	509 200	1 400	
		4 009 800	8 450	

⇒ Ces personnes n'étaient plus forcément bénéficiaires de ces minima au moment de l'enquête.

- L'échantillon est représentatif de la France métropolitaine.
- Les personnes prises en charge par l'institution dans laquelle elles vivent (maisons de retraite, foyers d'accueil médicalisés, maisons d'accueil spécialisées) ne font pas partie du champ.
⇒ Elles représentent 2% de l'échantillon.

Pour en savoir plus :

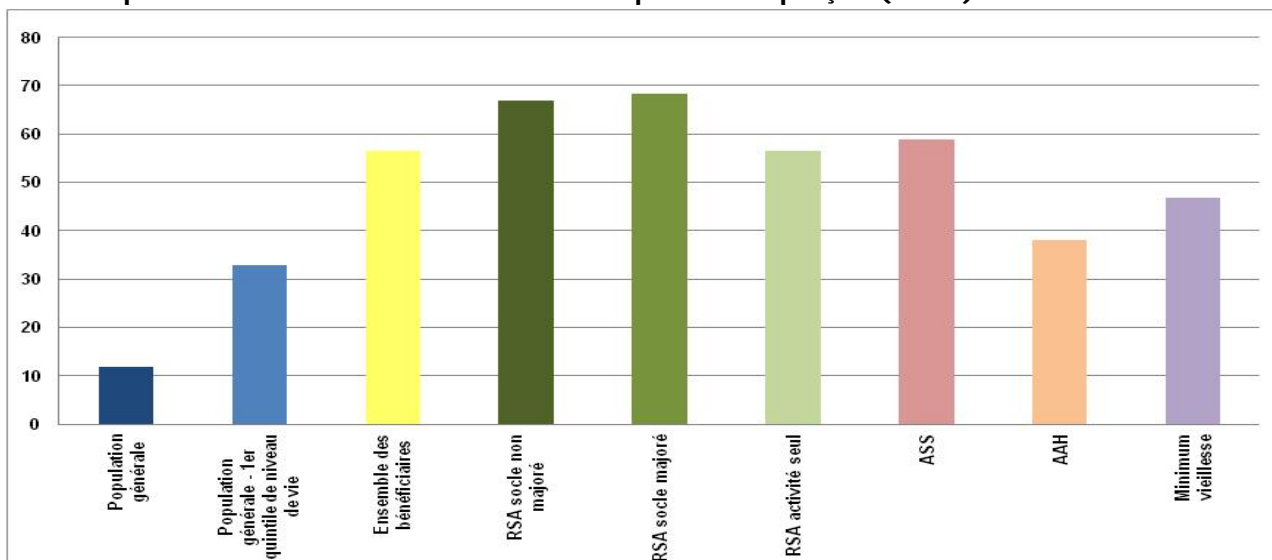
<http://www.drees.sante.gouv.fr/enquete-sur-les-beneficiaires-de-minima-sociaux-bms,11244.html>

Les conditions de vie des bénéficiaires de minima sociaux en 2012 : privations et difficultés financières

Audrey Isel (DREES)

57% des bénéficiaires de minima sociaux sont pauvres en conditions de vie fin 2012

Taux de pauvreté en conditions de vie selon la prestation perçue (en %)



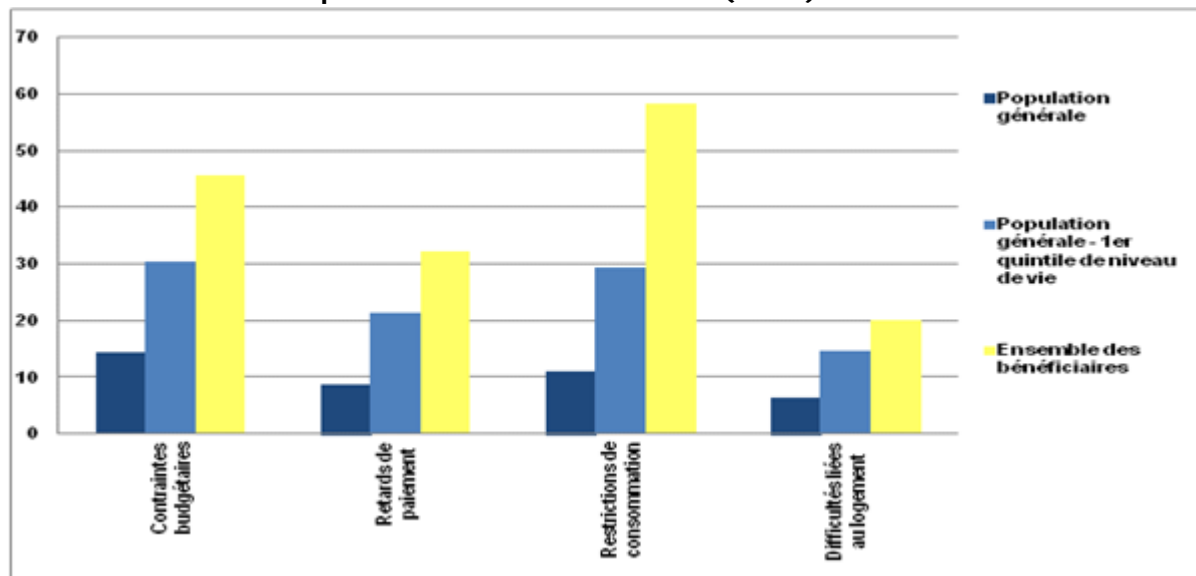
Sources : DREES, enquête 2012 sur les conditions de vie des bénéficiaires de minima sociaux ; INSEE, enquête statistique sur les ressources et les conditions de vie (SRCV) 2011.

Qui risque le plus d'être pauvre en conditions de vie?

- Les bénéficiaires qui perçoivent des revenus d'activité ou des pensions de retraite ont moins de risques d'être pauvres en conditions de vie.
Influence d'autres variables qui rendent compte de la constitution du niveau de vie du ménage : nombre d'enfants, nombre d'autres apporteurs de ressources et présence d'une autre personne au chômage.
- Rôle déterminant du patrimoine dans la survenue de cette forme de pauvreté.
- Autres facteurs aggravants : être isolé, vivre en région parisienne, être né à l'étranger ou avoir des difficultés à se déplacer à l'extérieur en raison de problèmes de santé ou d'un handicap.
- Toutes choses égales par ailleurs, un bénéficiaire du RSA socle a tout de même plus de risques que les autres bénéficiaires d'être pauvre en conditions de vie.

Une pauvreté qui se traduit avant tout par des privations

Les 4 dimensions de la pauvreté en conditions de vie (en %)

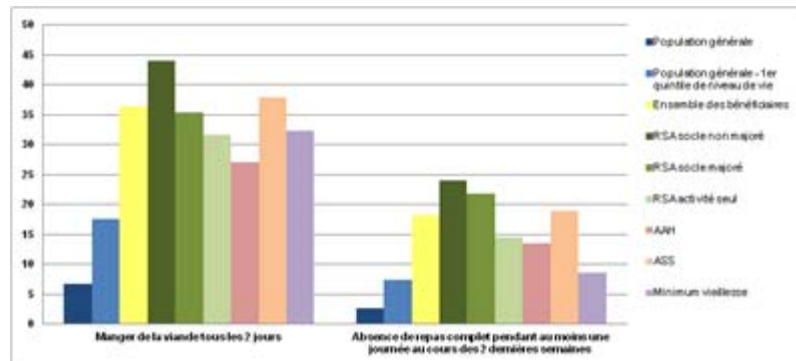


Sources : DREES, enquête 2012 sur les conditions de vie des bénéficiaires de minima sociaux ; INSEE, enquête statistique sur les ressources et les conditions de vie (SRCV) 2011.

Les privations alimentaires sont particulièrement répandues

- Les bénéficiaires de minima sociaux sont deux fois plus nombreux à connaître des privations alimentaires que les plus modestes en population générale.
- Les bénéficiaires du RSA socle non majoré sont les plus touchés.
- 9% des bénéficiaires ont recours à des aides alimentaires.
- 22% consomment des denrées fournies par l'entourage et 13% des denrées qu'ils ont eux-mêmes produites.

Part des bénéficiaires rencontrant des restrictions alimentaires selon la prestation perçue (en %)



Sources : DREES, enquête 2012 sur les conditions de vie des bénéficiaires de minima sociaux ; INSEE, enquête statistique sur les ressources et les conditions de vie (SRCV) 2011.

46% des bénéficiaires connaissent de fortes contraintes budgétaires

- Les allocataires du RSA socle majoré sont particulièrement impactés (58%).
- Les allocataires de l'AAH et du minimum vieillesse sont les moins concernés, mais sont aussi nombreux que les plus modestes en population générale (30%).
- Moins de la moitié des bénéficiaires ont un placement financier (contre les trois quarts de la population aux revenus les plus modestes).
- Plus de 30% des bénéficiaires du RSA et de l'ASS se retrouvent à découvert bancaire au moins 1 fois par mois (jusqu'à 45% des allocataires du RSA socle majoré).

Face à cette insuffisance de ressources et ces difficultés du quotidien, les bénéficiaires ont recours à l'emprunt

- Un tiers des bénéficiaires ont emprunté de l'argent au cours des 12 derniers mois, avant tout pour couvrir les dépenses d'alimentation du ménage, puis celles de logement.
- Ils s'adressent avant tout à leur famille.
- Un bénéficiaire sur cinq a vu sa demande de crédit refusée par la banque ou l'organisme social auquel il s'est adressé au cours des 12 derniers mois.

Part de bénéficiaires ayant demandé un crédit ces 12 derniers mois et répartition selon l'organisme auquel ils s'adressent (en %)

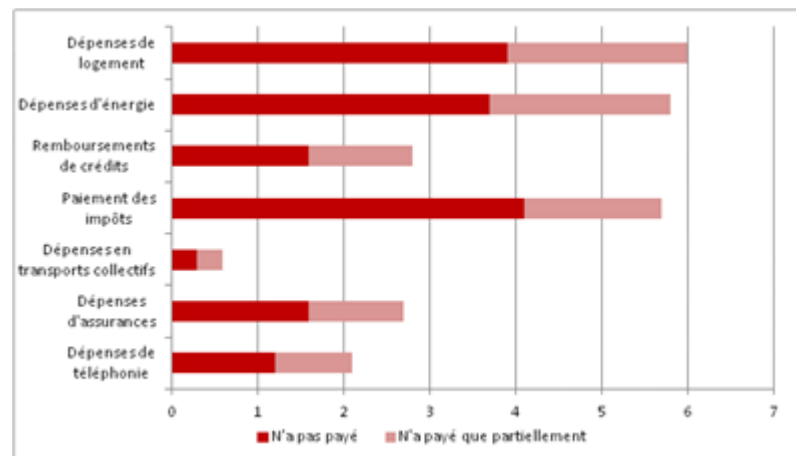
	Ensemble	RSA socle non majoré	RSA socle majoré	RSA activité seul	AAH	ASS	Minimum vieillesse
Part de bénéficiaires en ayant demandé un	33	39	47	37	23	35	18
auprès d'une banque	8	5	7	14	8	9	6
auprès d'un organisme social, d'une association	5	8	11	4	3	4	1
à la famille	20	25	30	21	12	22	10
à des amis	9	12	11	8	5	7	4

Source : DREES, enquête 2012 sur les conditions de vie des bénéficiaires de minima sociaux.

18% des bénéficiaires n'ont pas pu payer toutes leurs factures du dernier mois

- 28% des allocataires du RSA socle majoré sont concernés ; ils sont environ 20% parmi les autres bénéficiaires du RSA et de l'ASS et moitié moins parmi les allocataires de l'AAH et du minimum vieillesse.
- Dans 70% des cas, il ne reste qu'une seule facture à régler.
- 6% des bénéficiaires ont connu des coupures d'électricité, de gaz ou de téléphone en 2012 et 8% supplémentaires en avaient été menacés.

Part des bénéficiaires n'ayant pas entièrement réglé leurs factures du mois qui a précédé l'enquête (en %)



Sources : DREES, enquête 2012 sur les conditions de vie des bénéficiaires de minima sociaux.

Conclusion

- 57% des bénéficiaires sont pauvres en conditions de vie en 2012.
 - Une hiérarchie entre les minima liée aux montants des garanties minimales.
 - L'importance des ressources propres (patrimoine, réseau, famille).
- Conséquences :
 - D'importantes restrictions de consommation, notamment alimentaires.
 - Des retards de paiement.
 - Des emprunts.